

AD n° : 2023-698

**Arrêté portant modification de l'arrêté n° 2023-171 relatif à l'autorisation
du service prestataire d'aide et d'accompagnement à domicile
de personnes âgées et/ou d'adultes en situation de handicap
Bonjour Services géré par la SARL Services 82 Millet**

Le Président du Département,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L311-1 à L331-9 relatifs à l'action sociale et médico-sociale mise en œuvre par les établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;

Vu la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

Vu le décret n° 2016-502 du 22 avril 2016 relatif au cahier des charges national des services d'aide et d'accompagnement à domicile ;

Vu le décret n° 2016-750 du 6 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration ;

Vu l'arrêté départemental n° 2023-171 portant modification de l'adresse du siège du service prestataire d'aide et d'accompagnement à domicile de personnes âgées et/ou d'adultes en situation de handicap Bonjour Services géré par la Sarl Services 82 Millet ;

Considérant qu'un n° Finess doit être déterminé pour l'établissement principal situé 4 rue de la Mouscane Local 9 - 82700 Montech ;

Sur proposition de Monsieur le directeur général des services du département ;

ARRÊTE

Article 1 : L'article 7 de l'arrêté départemental n° 2023-171 est ainsi modifié :

Le gestionnaire et l'établissement sont répertoriés au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) de la façon suivante :

Identification de l'entité juridique

- Numéro FINESS EJ : **82 001 007 2**
- Raison sociale / Dénomination gestionnaire : SERVICES 82 MILLET / BONJOUR SERVICES
- Adresse : 4 rue de la Mouscane Local 9 - 82700 Montech
- Statut : SARL
- Numéro SIREN : 810 690 032

Identification de l'établissement principal

- Numéro FINESS ET : **à déterminer**
- Raison sociale / Dénomination courante du service : BONJOUR SERVICES
- Adresse : 4 rue de la Mouscane Local 9 - 82700 Montech
- Numéro SIRET : 810 690 032 00034
- Code catégorie : 460 service d'aide et d'accompagnement à domicile
- Agrégat de catégorie : 4605 établissements et services multi-clientèles
- Code discipline : 469 aide à domicile
- Code mode de fonctionnement : 16 prestation en milieu ordinaire
- Code clientèle : 700 personnes âgées ; 010 tous types de déficiences personnes handicapées

Identification de l'établissement secondaire

- Numéro FINESS ET : **82 001 008 0**
- Raison sociale / Dénomination courante du service : BONJOUR SERVICES
- Adresse : 450 rue de Tamaris - 82000 Montauban
- Numéro SIRET : 810 690 032 00042
- Code catégorie : 460 service d'aide et d'accompagnement à domicile
- Agrégat de catégorie : 4605 établissements et services multi-clientèles
- Code discipline : 469 aide à domicile
- Code mode de fonctionnement : 16 prestation en milieu ordinaire
- Code clientèle : 700 personnes âgées ; 010 tous types de déficiences personnes handicapées

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du conseil départemental dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée.

Article 3 : Monsieur le directeur général des services du conseil départemental, Madame la directrice générale adjointe chargée du pôle solidarités humaines, Madame la gérante de la SARL Services 82 Millet et directrice du service d'aide et d'accompagnement à domicile Bonjour Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs.

Fait à Montauban

Le **13 AVR. 2023**

Le Président,

2 / 2


Michel WEILL

Article L.3131-1 du CGCT :

Publié le13 AVR. 2023.....